



COMPAGNIE  
FONCIÈRE  
INTERNATIONALE

## Acquisition définitive des actifs immobiliers de douze cinémas loués à UGC

Après la levée des conditions suspensives, et en particulier l'option de CFI pour le régime SIIC, CFI-Image, filiale de CFI, a réalisé le 13 février 2009 l'acquisition auprès de CNP-Assurances d'un portefeuille des 11 actifs immobiliers à usage de complexes cinématographiques loués à UGC Ciné Cité, auxquels s'ajoutent les cinémas UGC du centre ville de Lille cédés par UGC Ciné Cité.

Les actifs sont loués pour une durée ferme de 12 ans et représentent un montant de loyers nets annuels d'environ 12,8 M€, pour un investissement qui s'élève à 153 M€.

CFI-Image a financé cet investissement par un emprunt hypothécaire de 98 M€ souscrit auprès d'un syndicat de banques de premier rang et, pour le solde, sur ressources propres, et par l'émission de valeurs mobilières pouvant, dans certaines circonstances, donner à terme accès au capital. CFI détient désormais 95 % de sa filiale aux côtés d'UGC Ciné Cité qui est actionnaire de celle-ci à hauteur de 5 %, et toutes deux ont souscrit un accord relatif à la liquidité de leurs participations comprenant des clauses usuelles de sortie conjointe et forcée ainsi que des options d'achat.

CFI et UGC entendent poursuivre leur partenariat et rechercher conjointement de nouvelles opportunités immobilières de même nature.

*Relations Investisseurs : [contact@cfi-france.com](mailto:contact@cfi-france.com) - Tél. 01 40 07 81 03*